

**DECLARATION DE L'ASSOCIATION DES ARCHIVISTES PROFESSIONNELS DU BENIN (ARCHIV-PRO)  
A L'OCCASION DE LA CELEBRATION DE LA JOURNEE MONDIALE DU PATRIMOINE AUDIOVISUEL**

**LE 27 OCTOBRE 2011**

Considérant que les archives audiovisuelles sont le reflet de la créativité humaine et constituent un témoignage de l'histoire des hommes ;

Considérant que les archives quel que soit leur support sont un important fondement de la mémoire collective ;

Considérant que la mémoire d'une nation se mesure à l'efficacité de ses méthodes d'archivage et ensuite à l'art de se reporter aux archives pour servir le présent et construire l'avenir ;

Considérant que les archives sont un outil de bonne gouvernance, de transparence dans la gestion des affaires publiques, de protection des droits de l'homme et de renforcement de la démocratie ;

Considérant que les archives sont constitutives de notre identité commune ;

Considérant qu'il n'y a pas d'histoire sans archives ;

Considérant qu'il n'y a pas d'administration sans archives ;

Considérant qu'il n'ya pas de République sans archives ;

Considérant que le patrimoine audiovisuel aiderait le peuple béninois à forger l'idée de nation ;

Considérant que la disparition de ce patrimoine représenterait un appauvrissement irrémédiable de la mémoire nationale voire mondiale ;

Considérant qu'il y a un besoin pressant de reconnaître l'importance que représente la sauvegarde du patrimoine audiovisuel pour les générations futures et de commencer à organiser des actions concrètes pour assurer sa conservation ;

Constatant que de nombreux acteurs réalisent des enregistrements audiovisuels témoignant de l'histoire contemporaine du Bénin ;

Constatant qu'il n'existe aucun dispositif au Bénin pour préserver de manière organisée les documents audiovisuels uniques et irremplaçables de par leur nature ;

Constatant que les éléments du patrimoine audiovisuel sont menacés de disparition par négligence ou méconnaissance de leur valeur ou en raison de la dégradation chimique et de l'obsolescence technologique ;

Prenant la mesure de l'enjeu, Nous Association des Archivistes Professionnels du Bénin :

#### DECLARONS

Que l'institution de la Journée mondiale du patrimoine audiovisuel par l'UNESCO est un moyen pour sensibiliser l'opinion internationale sur l'importance des archives audiovisuelles et au problème de leur préservation ;

Qu'il est urgent de sauver le patrimoine audiovisuel du Bénin et garantir sa transmission aux générations futures ;

Qu'il est d'une nécessité impérieuse de mettre en place une politique nationale de gestion et de conservation des archives audiovisuelles ;

#### RECOMMANDONS

- 1- Que le Gouvernement du Bénin adopte une politique nationale de gestion et de conservation des archives audiovisuelles ;
- 2- Que des conservateurs des archives audiovisuelles soient formés ;
- 3- Que le Gouvernement du Bénin crée un Conservatoire national des archives audiovisuelles et un Institut national de l'audiovisuel ;
- 4- Que le Gouvernement du Bénin établisse un partenariat avec le Conseil de coordination des associations d'archivage audiovisuel et d'autres institutions spécialisées dans la préservation du patrimoine audiovisuel ;
- 5- Que tous les acteurs de la radio et de la télévision des secteurs public et privé conjuguent leurs efforts pour mettre en place un dispositif garantissant la bonne tenue des documents audiovisuels ;
- 6- Qu'il s'établisse un partenariat entre l'Association des Archivistes Professionnels du Bénin et la Communauté béninoise de l'audiovisuel en vue de mener des actions concertées pouvant contribuer à la prise en charge réelle du patrimoine audiovisuel au Bénin.

Fait à Cotonou, le 27 Octobre 2011

L'Association des Archivistes Professionnels du Bénin